



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 3 NOVEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le 3 NOVEMBRE à DIX NEUF HEURES,

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Administration : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

PRESENTS :

M. Paul COUFFET Maire, Mme Bérandère SARDA, M. Jean-Michel ANGLADE, M. Kevin Gautier, Mme Aline TRUCHI, Mme Michele MALOCCO,

ABSENTS EXCUSES :

M. Fernand MASSA qui a donné pouvoir à Mme. SARDA,
Mme Nathalie LARRIVE qui a donné pouvoir à M. Kevin Gautier

M. CASERO, Mme Véronique VIALE

ABSENTS :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration, Kevin GAUTIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président soumet au vote le Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 8 juin 2023, qui est approuvé à l'UNANIMITE.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu les rapporteurs, a décidé de :

1 - MODIFICATION D'UN MEMBRE EXTERNE - REMPLACEMENT DE MME LOTTIER

RAPPORTEUR : Kévin GAUTIER

Une minute de silence a été respecté en début de séance pour le décès de Madame LOTTIER.

Par délibération N° 007/2020, le Conseil Municipal du 16 juillet 2020 fixait la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et notamment le nombre des membres extérieurs.

Ainsi les 5 membres extérieurs sont nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Nous avons pris contact avec l'UDAF afin qu'il puisse proposer un remplaçant mais le mail est resté sans réponse.

Aussi, il a été décidé de contacter les anciennes candidatures de 2020 soit Mme Andrée PASTOR et M.Gérard VERGNE-MOISAN.

Seule Andrée PASTOR a répondu positivement et se porte à nouveau candidate. Le CA n'y voyant pas d'objection, et au vu de sa seule candidature a décidé de nommer Mme Andrée PASTOR, nouveau membre extérieur du CA du CCAS en remplacement de Mme LOTTIER.

Mme Andrée PASTOR est élue à l'unanimité des présents.

2 - ANIMATIONS ET DISTRIBUTION COLIS NOEL

RAPPORTEUR : Paul COUFFET

Le 10 décembre 2023 est prévu un goûter de Noël, comme l'année dernière.

Allegria - M.Bruno VICARI s'occupera de l'animation musicale.

M.Eric FORMENTO n'était pas disponible pour cette date mais il lui a été proposer de s'occuper de l'animation lors du Thé dansant de Pâques, comme l'an passé.

Une première session de distribution des colis de Noël sera réalisée lors du goûter. Le reste de la distribution se fera à partir du 11 décembre.

3 - INFORMATION SUR TRAVAUX CONSTRUCTION MAM

RAPPORTEUR : Paul COUFFET

Points sur le fonctionnement de la MAM, ainsi que sur l'architecture et l'agencement du bâtiment.

Début des travaux : Une cérémonie de la pose de la première pierre est prévue le 16 janvier 2024 (date à confirmer).

L'ensemble des membres du CCAS seront conviés à cette cérémonie en présence des partenaires financiers, des entreprises, de l'équipe de maîtrise d'œuvre ainsi que d'agence 06 (assistant à maîtrise d'ouvrage).

4 - QUESTIONS DIVERSES

Bilan sur la sortie à BIOT/ANTIBES du 9 septembre 2023 : 27 participants et 3 accompagnateurs

Le chauffeur était très agréable, visite de la verrerie très appréciée, tout comme la visite du Cap d'Antibes en petit train. Restaurant copieux et dans un cadre magnifique. Repas excellent, seulement 2 ou 3 remarques sur l'absence d'apéritif offert, ainsi que quelques personnes qui se sont plaintes du temps de marche entre le restaurant et le petit train. Retour très positif dans l'ensemble.

Fin de la séance à 19H35

Gorbio, le 7 Novembre 2023

Le Maire,

Paul COUFFET

